

« Pacte de compétitivité » : une fuite en avant dans les politiques néolibérales.

Trente ans de politiques néolibérales

Ces politiques, mises en place depuis le début des années 80, se sont traduites :

- par un nouveau partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, au très net avantage de ceux-ci,
- par un recul relatif de l'investissement et par l'explosion des dividendes,
- par une multiplication des cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises : exonérations de cotisations sociales (28 milliards : pour quel bilan ?), remise en cause de la progressivité de l'impôt, baisse de l'impôt sur les sociétés,
- par une restructuration brutale de l'appareil industriel, amplifiant le chômage de masse.

Pour quels résultats ?

- Partout dans les pays capitalistes industrialisés, les inégalités progressent, les riches deviennent (beaucoup) plus riches et les pauvres plus pauvres,
- la stagnation relative de l'économie, l'amputation des recettes fiscales et sociales et en même temps la hausse du chômage ont aggravé les déficits publics (plus de dépenses et moins de recettes),
- l'amputation de la demande est, un temps, compensée par le recours massif au crédit et la création de bulles financières,
- les déséquilibres commerciaux entre pays deviennent de plus en plus importants, du fait notamment des délocalisations motivées par le dumping social (USA /Chine).
- **Ces déséquilibres débouchent sur des crises de plus en plus graves** du système financier, sauvé provisoirement par les États au prix d'une relance massive des déficits publics... qu'ils sont ensuite sommés d'éponger au plus vite !

Ces politiques ont déjà échoué : en mettant le pacte au centre de sa politique, François Hollande accélère dans l'impasse.

Pacte pour l'emploi ou pour les dividendes ?

La justification officielle du pacte de compétitivité et donc des nouveaux cadeaux (baisse de charges et d'impôts) pour les entreprises est de leur redonner de la compétitivité à l'international et de leur permettre d'investir et d'embaucher avec les ressources nouvelles qui leur sont allouées, mais ce raisonnement est bien fragile :

- **C'est ce qui a été fait, depuis trente ans, sans résultat** : pourquoi subitement cela fonctionnerait-il ?
- **Le financement de la mesure est associé à une amputation de 50 milliards des dépenses publiques**, ce qui est un facteur majeur de récession : selon les estimations les plus courantes, cela pèserait de 70 milliards sur la croissance (3,5 % du PIB) pour l'avenir (déjà depuis 2011, l'économiste en chef de la commission évalue la perte de croissance due aux mesures d'austérité à 4,8 % pour 2011-2013).
- **Des dépenses publiques en moins, cela amène le plus souvent des dépenses privées en plus**, ceux qui le peuvent compensant l'insuffisance des services publics de leur poche, pour l'éducation, pour se soigner, pour les transports...
- De ce fait, les entreprises vont être face à des perspectives stagnantes, alors que l'appareil productif est largement sous utilisé : **si les commandes n'augmentent pas, les entreprises n'investiront pas, n'embaucheront pas** ou très peu, au regard des sommes considérables qui sont dégagées.
- Elles se contenteront d'étoffer leurs réserves financières et pour les plus grandes de transformer ces ressources nouvelles **en dividendes et en bulle financière**.
- Le refus absolu du Medef de prendre le moindre engagement chiffré confirme bien que les « contreparties » ne sont qu'un leurre destiné à habiller et justifier ce nouveau transfert des revenus du travail à ceux du capital.

A terme, le résultat réel sera une accentuation des inégalités :

- pour les salariés, encore plus de sacrifices par dégradation des services publics, amputation des prestations sociales,
- et pour les plus riches, encore plus de dividendes et d'argent orienté vers la sphère financière au détriment de l'appareil productif.

Tout ça pour ça ?

La dernière note de conjoncture de l'Insee prévoit dans le secteur marchand pour 2014 seulement 2000 emplois créés par trimestre, soit 8000 sur un an, à comparer à 10 milliards € (1^{ère} tranche crédit compétitivité pour 2014) ce qui fait 1,25 million € par emploi créé ! Qui parlait de « sérieux budgétaire » ?

En trois ans, 42 milliards en plus pour le patronat, 50 milliards en moins pour les services publics et la protection sociale.

Addition +42

Pour le patronat :

- **20 milliards** du crédit impôt emploi compétitivité
- **10 milliards** de nouvelles exonérations de cotisations sociales (suppression des cotisations patronales au Smic, amputation des cotisations pour les autres salaires)
- **12 milliards** de nouvelles réductions d'impôt : suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, réduction de l'impôt sur les sociétés.

Soustraction -50

Pour les salariés et retraités :

- **18 milliards** dépenses de l'État
- **11 milliards** collectivités territoriales
- **10 milliards** Assurance maladie
- **11 milliards** « autres prestations sociales »

« Il n'y aura pas deux poids et deux mesures »

M. Valls, 16 avril 2014

Pour quels effets?

Dépenses de l'État, 18 milliards : les personnels paieront !

6 % des dépenses actuelles, c'est considérable.

L'essentiel des dépenses sont des dépenses de personnels. Le gouvernement ne peut atteindre son objectif qu'en s'en prenant lourdement aux personnels.

Des pistes sont lancées dans la presse :

- maintien du gel du point d'indice, jusqu'en 2017.

D'autres sont niées après avoir été évoquées :

- gel de l'avancement ,
- remise en cause de l'engagement des 60 000 postes dans l'Éducation nationale...
- **Mais jusqu'à quand ?**

Collectivités territoriales, 11 milliards

- Les personnels , effectifs et salaires (cela concerne entre autres les personnels Atos dans les lycées et collèges),
- les aides sociales,
- les investissements (écoles, routes, transports), un facteur important d'activité pour beaucoup d'entreprises.

Confiance ?

A l'automne, la revalorisation des pensions avait déjà été décalée au 1er octobre 2014. Maintenant , ce sera le 1er octobre 2015. D'autres mesures (comme la revalorisation exceptionnelle du RSA) sont aussi « différées ».

Aujourd'hui, le gouvernement s'engage à ne pas toucher à l'avancement de carrière et aux postes: dont acte.

Au vu des reniements successifs, on n'est pas obligé de le croire sur parole.

« Charges sociales » ou salaire différé

La partie *cotisation* du salaire est le bien des salariés , ce qui leur garantit leurs retraites , ce qui leur assure d'être soignés.

Réduire ou supprimer cette partie du salaire par un transfert vers le budget de l'État, c'est remettre en cause la pérennité de la protection sociale.

Les mêmes qui ont préconisé ce transfert hurleront bientôt à nouveau sur le « trou » de la sécu (qu'ils auront creusé!) et exigeront des coupes sombres.

Cela commence déjà : voir ci-dessous.

Assurance maladie 10 milliards

- De nouveaux remboursements.
- Une nouvelle amputation des ressources des hôpitaux avec des menaces lourdes sur l'emploi hospitalier et donc sur la qualité des soins.

De quoi ouvrir encore plus la voie aux assurances privées, le Medef en salive déjà et fait de la surenchère : pour lui, il faudrait amputer de 15 à 20 milliards

Prestations sociales 11 milliards

« *Le reste viendra d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations* » (Manuel Valls)

RSA, aide au logement, Prime pour l'emploi, autres prestations de la Sécurité sociale ou dispositifs de solidarité de l'État ? L'APL aux étudiants serait aussi dans le viseur. M Valls annonce déjà la désindexation des prestations sociales et des pensions.

Oubli ?

- Fraude fiscale 60 à 80 milliards,
- Fraude sur les cotisations sociales 15 à 18 milliards.

L'équivalent des déficits ! Des moyens juridiques et humains pour lutter contre cette fraude, cela redonnerait des ressources... Mais rien en vue.